



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Projet en consultation

**PLAN
DE GESTION
DES
RISQUES
D'INONDATION**

Bassin Seine-Normandie
2022-2027



Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie
www.diriea-ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Projet de Plan de Gestion des Risques d'Inondation du bassin Seine Normandie 2022-2027

PRÉSENTATION FORUM VALLÉE DE LA MARNE 26/03/2021

Introduction :

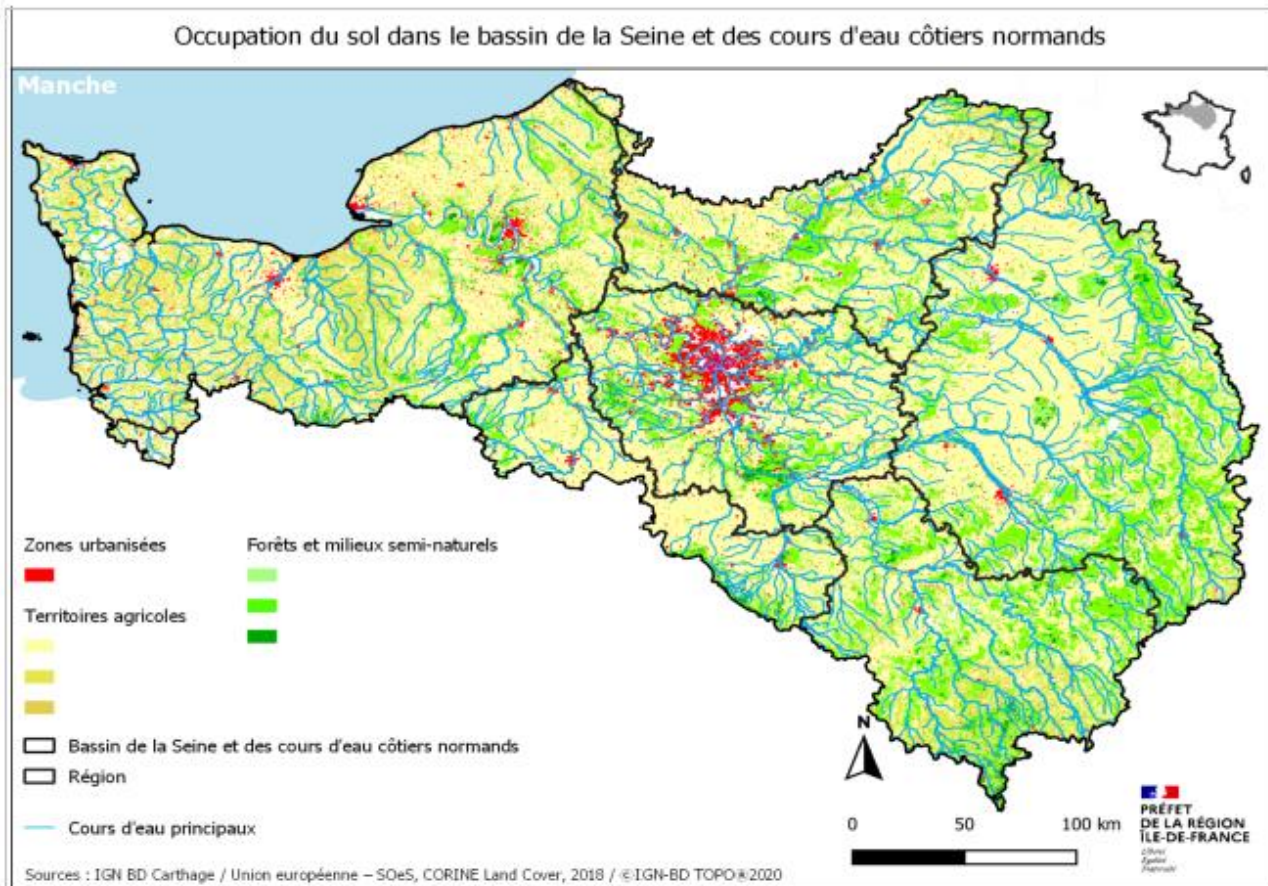
- .Les risques d'inondations du bassin
- .La politique des risques d'inondations
- .La mise en œuvre de la Directive Inondation

Le projet de Plan de Gestion des Risques d'Inondation 2022-2027 :

- .Élaboration
- .Contenu

Les risques d'inondations sur le bassin Seine-Normandie

Le bassin Seine-Normandie



Quelques chiffres

- **95 000** km² dont 4/5 d'espaces
- **8** régions
- **28** départements
- Plus de **8500** communes
- **18,5** millions d'habitants
- **10** millions d'emplois
- **55 600** km de cours d'eau
- **640** km de façade maritime

■ Source : projet de PGRI 2022-2027

Rappel : Risque = Aléa(s) x Enjeux

Aléa



Enjeux



Aléas : phénomène naturel d'occurrence et d'intensité donnée

Enjeux : personnes, biens, systèmes



Risque

Plusieurs types d'inondations

•Débordement de cours d'eau



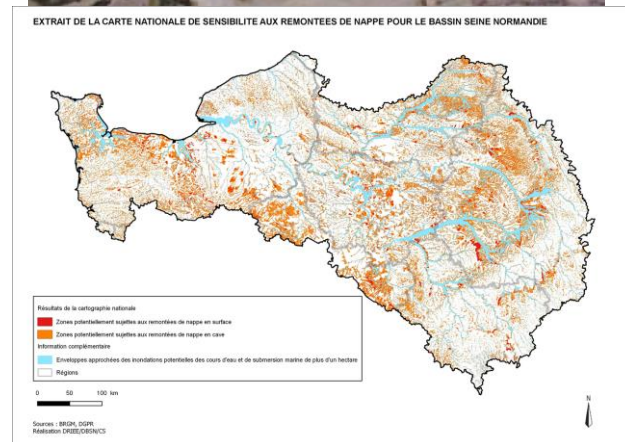
•Ruissellement



•Submersion marine



•Remontée •de nappes



Une forte concentration d'enjeux

• Des enjeux humains, environnementaux, patrimoniaux et économiques

■ **5** millions de personnes habitent en zone inondable, soit plus **1/4** de la population du bassin

■ **1/5** des communes du bassin ont plus du **1/3** de leur population en zone inondable

■ Sur le littoral, **200 000** habitants du bassin sont soumis au risque de submersion

■ **800** établissements de santé du bassin sont situés en zone inondable

■ Environ **4** millions des emplois sont situés en zone inondable, soit **40 %** des emplois du bassin

■ **600** stations d'épuration de grande taille (> 2000eqhab) sont en zone inondable

■ De nombreux sites et monuments de grande valeur patrimoniale sont situés en zone inondable : Notre-Dame, le centre

■ Source : projet de PGRI 2022-2027

La politique des risques d'inondations



La Directive Inondation

Un objectif : **Réduire les conséquences négatives des inondations**

Entrée par les enjeux :

- La santé humaine
- Le patrimoine naturel
- Le patrimoine culturel
- Les activités économiques



Actions proportionnées selon l'événement : fréquent, moyen, extrême

Logique d'actions par bassin versant et/ou cellule de submersion

La Directive Inondation : une mise en œuvre à différents niveaux

Cadre européen

Directive inondation

**Directive
Cadre eau**

Cadre national

Stratégie nationale

*Planification
bassin*

**Plan de Gestion
des risques d'inondation**

**Schéma Directeur
d'Aménagement
et de Gestion des Eaux**

*Planification
et actions
territoriales*

**Stratégie locale sur les territoires
à risque important d'inondation**

SAGE

**PPRI
PPRL**

PAPI

PCS

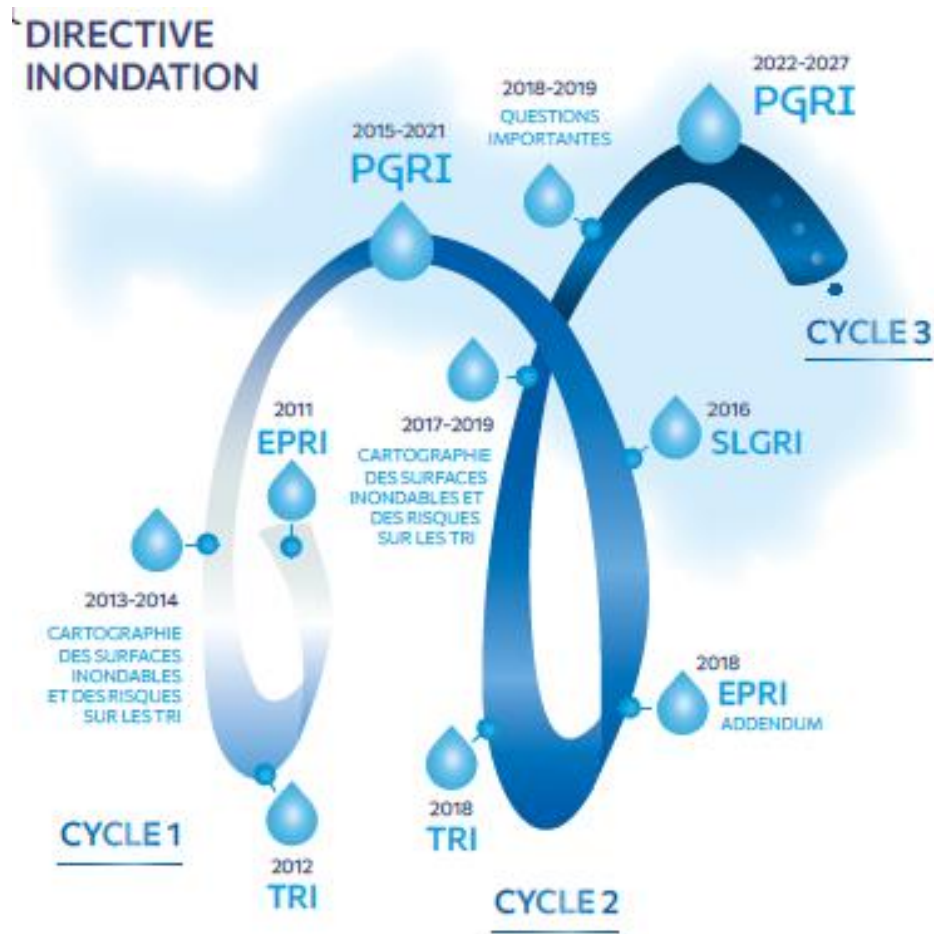
**Documents
d'urbanisme**

**Dossiers
loi sur l'eau**

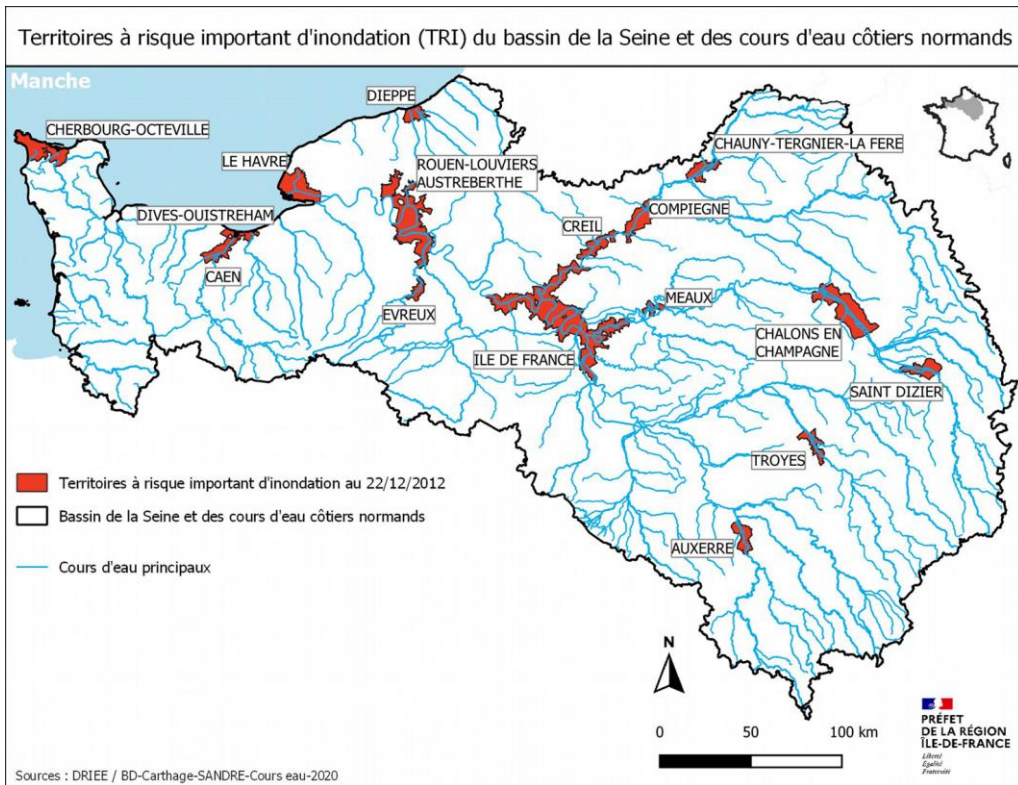
Mise en œuvre de la Directive Inondation sur le bassin

Légende :

- EPRI : évaluation préliminaire du risque d'inondation
- TRI : territoire à risque important d'inondation
- PGRI : plan de gestion des risques d'inondation
- SLGRI : stratégie locale de gestion des risques d'inondation



16 Territoires à Risques Importants d'Inondation identifiés



- 372 communes
- 42 % de la population du bassin
- 56 % des emplois du bassin

Source : projet de PGRI 2022-2027

- Identification des TRI au premier cycle
- Maintien du nombre de TRI au deuxième cycle
- Pas de modification de périmètre

Élaboration du projet de PGRI 2022-2027

Modalités d'élaboration – Article R. 566-11 du CE

Préfet Coordonnateur de Bassin

**Comité du Plan Seine
élargi au bassin**



**Secrétariat technique DI :
services de l'État, AESN, EPTB**



Acteurs locaux

(Collectivités locales, porteurs de PAPI
et de SLGRI, réseaux culture du risque,
aménageurs ...)

- **Lancement en 2019**
- **Ateliers thématiques en 2019 et 2020**
- **Assistance juridique en 2020**
- **Avis de l'Autorité Environnementale en 2021**
- **Consultation du public et parties**

Contenu du projet de PGRI 2022- 2027

PLAN DE GESTION DES RISQUES D'INONDATION

Bassin Seine-Normandie
2022-2027

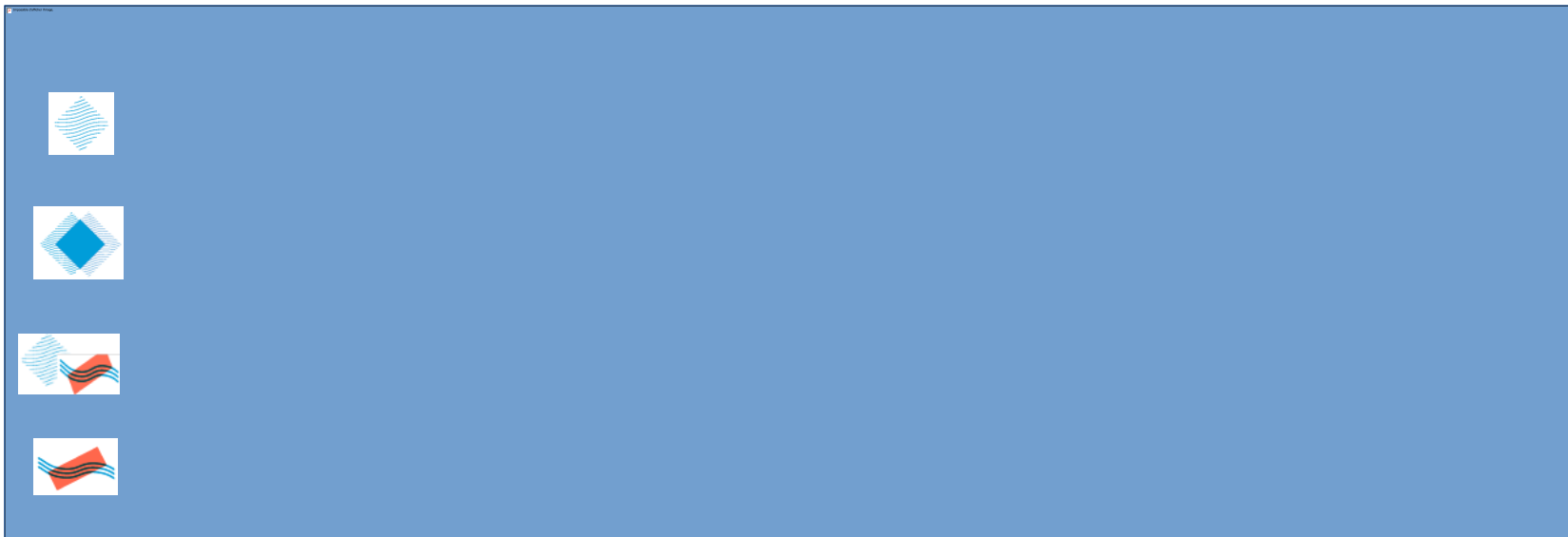
OBJECTIFS ET DISPOSITIONS DU PROJET DE PGRI du BASSIN SEINE-NORMANDIE

4 objectifs prioritaires :

- **Objectif 1 : Aménager les territoires de manière résiliente pour réduire leur vulnérabilité**
 - **Objectif 2 : Agir sur l'aléa pour augmenter la sécurité des personnes et réduire le coût des dommages**
 - **Objectif 3 : Améliorer la prévision des phénomènes hydro-météorologiques et se préparer à gérer la crise**
 - **Objectif 4 : Mobiliser tous les acteurs au service de la connaissance et de la culture du risque**
- traduits au travers de **80 dispositions visant de nombreux acteurs et outils.**

OBJECTIFS ET DISPOSITIONS DU PROJET DE PGRI du BASSIN SEINE-NORMANDIE

Les objectifs du Plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) 2022-2027 sont déclinés en quatre grands types de dispositions :



Articulation entre le PGRI et le SDAGE

Domaines du PGRI et en commun avec le SDAGE :

Domaines communs au SDAGE et au PGRI	Domaines d'intervention du PGRI
<ul style="list-style-type: none"> – La préservation de la dynamique naturelle des cours d'eau – L'entretien des cours d'eau – La maîtrise du ruissellement et de l'érosion – La gouvernance à l'échelle des bassins versants 	<ul style="list-style-type: none"> – L'aménagement du territoire et la réduction de la vulnérabilité au risque d'inondation – La conscience du risque d'inondation, l'information des citoyens – La prévision des inondations et l'alerte – La préparation et la gestion de la crise – Les diagnostics et la connaissance relatifs aux enjeux soumis à un risque d'inondation et à leur vulnérabilité – La connaissance des aléas

Dispositions communes : 14 dispositions du PGRI réparties dans 3 Orientations Fondamentales du SDAGE

.OF 1 : Pour un territoire vivant et résilient : des rivières fonctionnelles, des milieux humides préservés et une biodiversité préservée

.OF 4 : Pour un territoire préparé : assurer la résilience des territoires et une gestion équilibrée de la ressource en eau

.OF 5 : Protéger la mer et le littoral

Synthèse des Stratégies Locales de Gestion des Risques d'inondation (SLGRI)

16 TRI – 15 SLGRI

15 synthèses au 30 juin 2020 avec un plan commun :

- Présentation générale
- Contexte du risque inondation sur le territoire
- Démarche de la SLGRI mise en place
- Bilan de la mise en œuvre de la SLGRI selon les 4 objectifs du PGRI (1^{er} cycle)
- Perspectives pour la suite de la mise en œuvre de la SLGRI

=> Annexe 4 du projet de PGRI

PAPI de Troyes et du Bassin de la Seine Supérieure

Porteur : EPTB Seine Grands Lacs

Périmètre du PAPI : des sources de la Seine à sa confluence avec l'Aube.

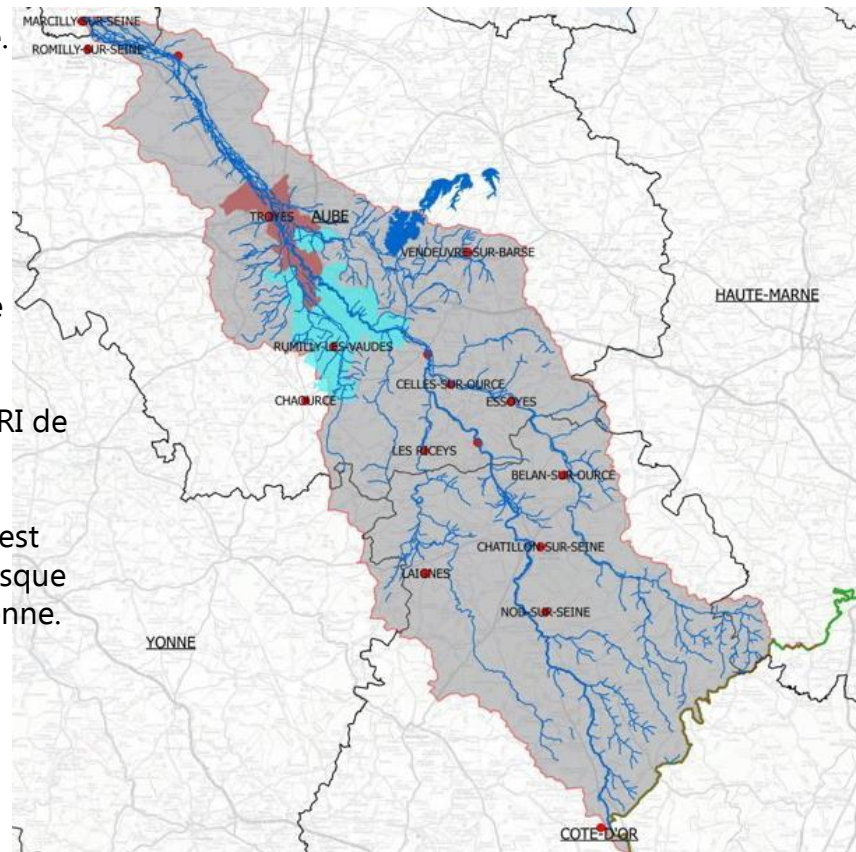
Le réalisation du PAPI est prévue de 2020 à 2025.

Ce PAPI s'inscrit :

- dans la continuité du PSR de Troyes, qui vise à conforter les digues de protection de l'agglomération troyenne;
- dans la poursuite des objectifs de prévention des inondations sur le TRI de Troyes établis dans la SLGRI de Troyes approuvée le 9 décembre 2016;
- dans le prolongement du PAPI d'intention de la Seine troyenne, qui s'est achevé en 2018 et qui a permis d'établir un diagnostic approfondi du risque d'inondation et une stratégie de prévention pour l'agglomération troyenne.

La stratégie issue du PAPI d'intention repose sur deux axes :

- d'une part, le confortement des ouvrages de protection classés dans l'agglomération troyenne et non réhabilités dans le cadre du PSR;



PAPI d'intention Marne Vallage Perthois

Date de labellisation devant le Comité Technique du Plan Seine : 23 mar 2019

Date de signature de la convention-cadre de financement : 28 octobre 2019

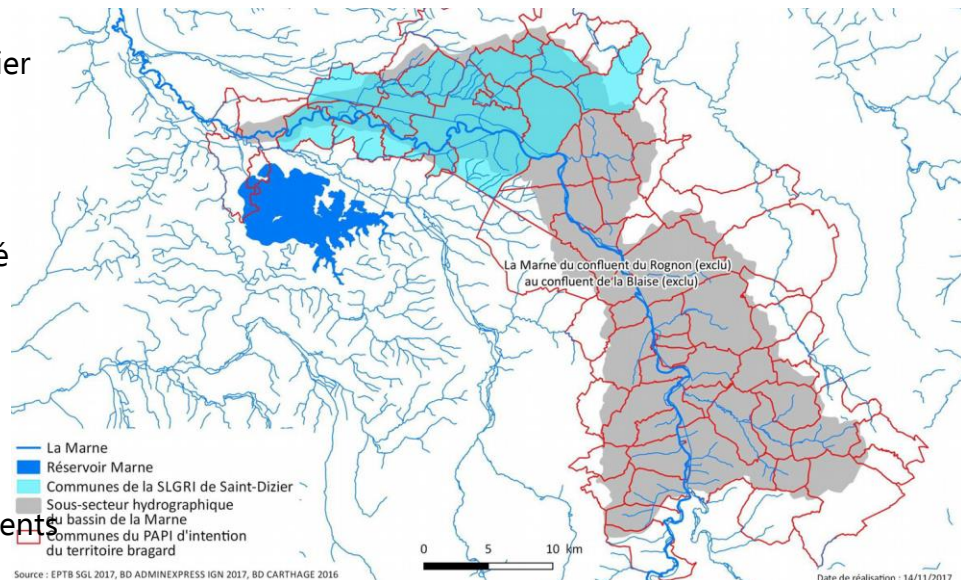
Porteur : EPTB Seine Grands Lacs

Périmètre centré sur le TRI de Saint-Dizier et le lac-réservoir Marne

Le programme d'actions proposé satisfait aux exigences du cahier des charges PAPI 3.

Ce programme met notamment l'accent sur :

- l'acquisition d'une connaissance plus précise de la vulnérabilité du territoire aux inondations;
- le développement de la culture du risque;
- le confortement des capacités hydrauliques du lac réservoir;
- la recherche d'autres solutions de ralentissement des écoulements en amont du tronçon court-circuité par le lac-réservoir;



Des questions....